

Appel à projets - Comédie du Livre 2018

La 33^e édition de la Comédie du Livre se déroulera les 25, 26 et 27 mai 2018 et mettra à l'honneur la littérature néerlandaise et flamande. Comme chaque année, la manifestation proposera conférences, rencontres, animations et séances de dédicaces à destination de tous les publics. L'événement se déroulera sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle et dans le réseau des médiathèques du territoire la Métropole. Afin d'enrichir et de renouveler l'offre des animations proposées durant ces trois jours, la Direction des Médiathèques et du livre lance un appel à projets.

Objectifs

- Sélectionner les partenaires de la 33^e Comédie du Livre
- Enrichir la programmation par des animations variées, centrées autour de la littérature et du monde du livre
- Encourager les actions culturelles portées par des acteurs locaux

Qui ?

L'appel à projets est ouvert à tous les acteurs culturels, exerçant une activité à l'année et proposant :

- des actions en lien avec la programmation littéraire axée autour de la littérature néerlandaise.
- des actions en lien avec la culture et la langue néerlandaise.
- des propositions d'atelier et d'animations valorisant les métiers et activités du livre à destination de la jeunesse.

Quels critères ?

Le projet devra être en lien avec la ligne de programmation de la Comédie du Livre. Un jury sélectionnera les projets en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Pertinence du projet au regard des enjeux et objectifs de la manifestation (30%)
- Pertinence du projet au regard de la programmation littéraire proposée et du thème choisi (20%)
- Faisabilité technique et logistique (30%)
- Adéquation du projet aux moyens humains et financiers (20%)

Membres du jury

Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole délégué à la culture

Conseillère municipale de Montpellier déléguée au livre et aux littératures

Directeur des médiathèques et du livre

Chargé de Mission Livre et Diffusion des Savoirs de la Métropole

Représentant de l'équipe de production de la Comédie du Livre

Directeur Technique de la Comédie du Livre

Quand ?

La 33^e Comédie du Livre se déroulera les 25, 26 et 27 mai 2018.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le 19 janvier 2018.

Financement

Les prestations seront rémunérées dans le cadre de contrats d'animation.

Calendrier 2017-2018

- Téléchargement des dossiers en ligne, sur le site de la Comédie du Livre (www.comediedulivre.fr) : décembre 2018.
- Retour des dossiers - avant le 19 janvier 2018.
- Publication des projets retenus – 2 février 2018.
- Accompagnement logistique des projets retenus - février à mai 2018.
- Signature des contrats - mars 2018.
- Prestation – 25, 26 et 27 mai 2018.
- Mise en paiement des prestations - juin 2018.

*L'envoi ou le dépôt de dossier sera confirmé par un accusé de réception de notre part. Cet accusé réception vaut **inscription** à l'appel à projets, mais ne vaut pas acceptation du projet.*

Pour tout renseignement :

Direction des Médiathèques et du livre
Mission Livre,
Médiathèque centrale Émile Zola
240, rue de l'acropole
34 000 Montpellier

04 34 88 76 68

comediedulivre@montpellier3m.fr

Règlement

Article 1 – Montpellier Méditerranée Métropole offre aux acteurs culturels la possibilité de participer à la Comédie du livre 2018 en proposant des animations ou des ateliers ouverts au public.

Article 2 – Chaque structure est libre d’envoyer plusieurs projets.

Article 3 – Le dossier doit être envoyé ou déposé :

- par mail, à l’adresse suivante : comediedulivre@montpellier3m.fr
- par courrier à :
 - Comédie du Livre
 - Médiathèque centrale Émile Zola
 - 240, rue de l'acropole
 - 34 000 Montpellier
- directement, à cette même adresse, à l’accueil de la médiathèque.

Article 4 – Les porteurs de projets retenus devront assister aux réunions d’information et devront tenir informée l’équipe Comédie du Livre de l’avancement du projet.

Article 5 – Les porteurs de projets seront tenus de fournir leurs besoins matériels et techniques dans les délais qui leur seront indiqués.

Article 6 – Les porteurs de projets seront tenus de fournir des contenus rédigés à intégrer dans le programme de la manifestation dans les délais qui leur seront indiqués.

Article 7 – Les porteurs de projets retenus seront prévenus par courrier postal ou par courrier électronique.

Article 8 – La participation à cette opération entraîne l’acceptation du présent règlement.

L’appel à projets devra être obligatoirement accompagné des éléments suivants :

- Le présent dossier dûment complété
- Un devis TTC détaillant l’intégralité des coûts d’organisation du projet
- Une lettre d’accompagnement
- Un RIB

Documents facultatifs

- Des éléments visuels (vidéos ou photos)

Fiche de candidature

Dénomination de la structure :

N° de SIRET :

Siège social de la structure :

.....

Personne signataire pour la structure :

Personne référente pour le projet :

Téléphone :

Mail :

Titre de la proposition :

Type de proposition :

(*atelier, animation, spectacle, lecture...*)

Thème :

- Littérature néerlandaise
- Culture et langue néerlandaise
- Métiers, activités et techniques du livre et de l'écrit

Public

- à destination d'un public scolaire (*le vendredi uniquement*)
- à destination d'un public jeunesse (*précisez l'âge éventuellement*) :
- à destination d'un public adulte uniquement
- à destination de tous les publics
- accessible aux personnes en situation de handicap
- accessible à un nombre limité de personnes (*précisez*) :
- sur inscription préalable

Tarif :

- gratuit
- payant (*précisez les modalités*) :

Éléments techniques

Lieu envisagé (*surface, lieu ouvert ou fermé, capacité d'accueil...*) :

.....

.....

.....

.....

Rappel des éléments à fournir :

- Le présent dossier complété
- Un devis détaillé TTC
- Un RIB
- Tout élément supplémentaire que vous jugerez utile de nous communiquer

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 19 janvier 2018